

Penser la santé dans l'aménagement du territoire, c'est garantir une meilleure prévention en santé

COMMENT AGIR ?



- PLANIFIER & ADAPTER LES ESPACES**

 - Intégration de la santé dans les documents d'urbanisme et de planification
 - Organisation spatiale des activités humaines protectrice de la santé
 - Adéquation besoins/ressources et fixation de limites de durabilité
 - Protection des espaces naturels
- RÉDUIRE LES EXPOSITIONS AUX FACTEURS DE RISQUE SANITAIRE**

 - Nature en ville, fraîcheur et UV
 - Maîtrise de la gestion des eaux de pluie
 - Préservation des ressources en eau potable
 - Lutte contre les maladies vectorielles
 - Protection des populations
- ASSURER DES DÉPLACEMENTS SAINS, RÉDUITS ET EFFICACES**

 - Mobilité active protégée
 - Trafic routier limité et apaisé
 - Mobilité des personnes vulnérables et en situation de handicap
 - Mobilité électrique verte
- CONSTRUIRE UN BÂTI ET UN CADRE DE VIE SAINS ET DURABLES**

 - Paysage protégé et valorisé
 - Espaces de cohésion sociale, de détente et de sport
 - Anticipation des infrastructures essentielles au territoire
 - Architecture favorable à la santé
 - Réponse aux besoins d'une population vieillissante et défavorisée
- FAVORISER UNE ALIMENTATION Saine ET LOCALE**

 - Agriculture urbaine
 - Circuits courts
 - Tri des biodéchets, compostage et gestion de l'eau
 - Agroécologie et agriculture biologique
- SENSIBILISER & ASSOCIER LA POPULATION ET TOUS LES ACTEURS**

 - Participation des usagers
 - Sensibilisation et formation
 - Réseau d'acteurs